



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°12 du 21 juin 2024



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02 31 46 96 53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02 35 59 47 50  
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Les températures sont en hausse mais le temps reste nuageux avec des risques d'averses. Une augmentation plus nette des températures est annoncée pour le début de la semaine prochaine, à suivre.

**L'essentiel de la semaine**

**Carotte - céleri** : bon état sanitaire,  
**Chou** : des pigeons, des pucerons, des altises et quelques aleurodes,  
**Oignon** : bon état sanitaire,  
**Poireau** : bon état sanitaire,  
**Salade** : dégâts de pigeon et des pucerons à surveiller.

**SOMMAIRE :**

CAROTTE - CELERI : ..... 2  
 CHOU - NAVET : ..... 4  
 OIGNON : ..... 8  
 POIREAU : ..... 9  
 SALADE : ..... 10  
 Notes nationales biodiversité : ..... 14  
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent ..... 14

## Journées Ambroisie :

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



**JUIN**

L	M	J	V	S	D
				01	02
03	04	05	06	07	08
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31					

JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [ambrosie-risque.info](http://ambrosie-risque.info)



Avec le soutien financier de



# CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

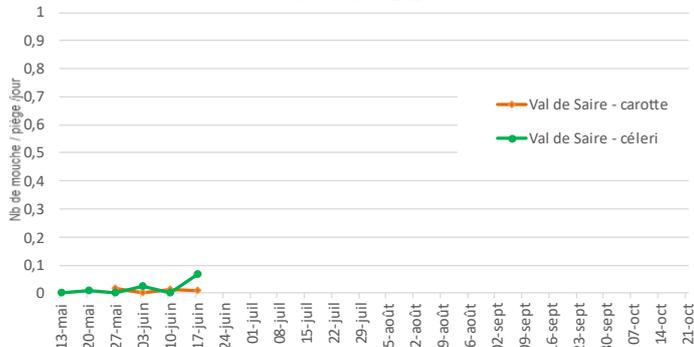
Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
<b>Parcelles suivies</b>					
<b>14</b>		1	3	/	
<b>76</b>		/	1	/	
<b>50</b>	Mont Saint Michel	4	1	/	Céleri : jeunes plants à croissance du feuillage Carotte : de 2 feuilles à début grossissement
	Créances	4	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
<b>27</b>	Vallée de Seine	/	1	1	

## Mouche de la carotte :

### Piégeage :

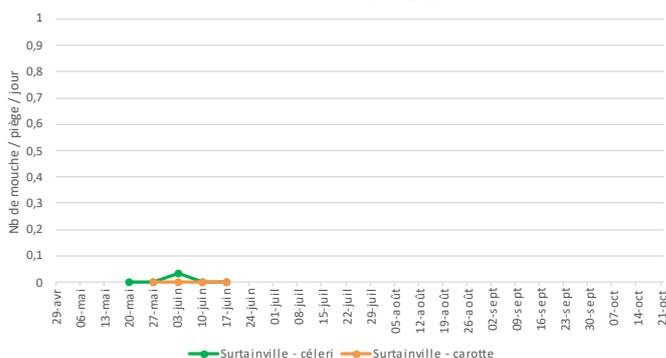
Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Val de Saire - 2024



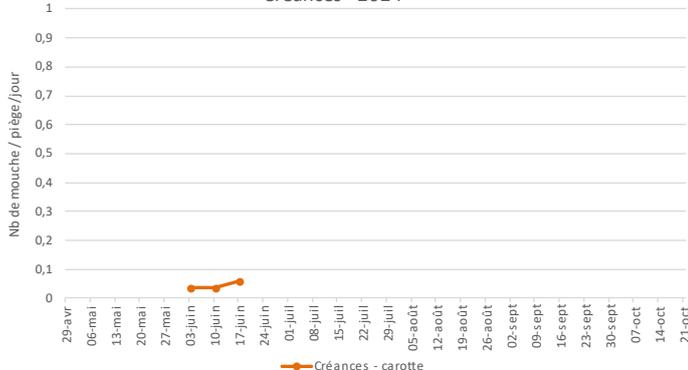
Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte  
Surtainville - 2024



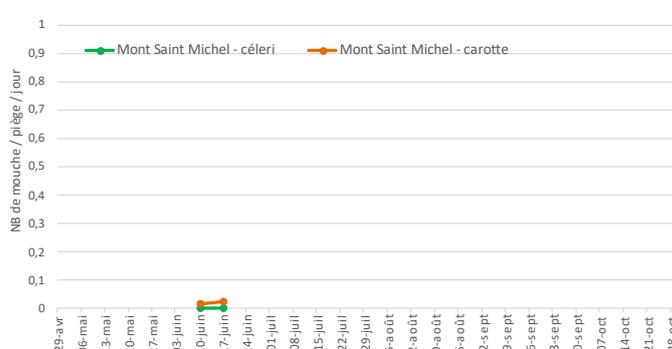
Créances :

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Créances - 2024

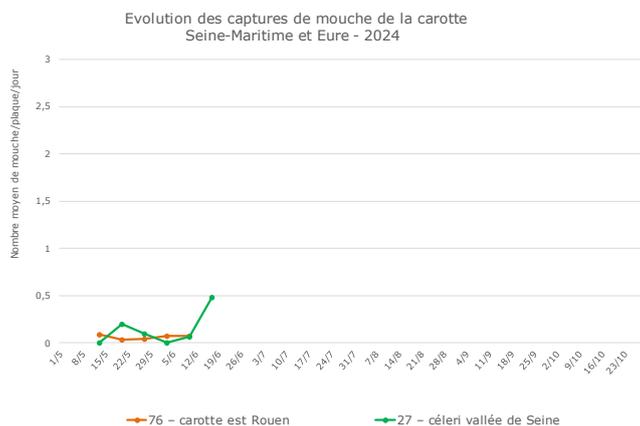


Mont Saint Michel :

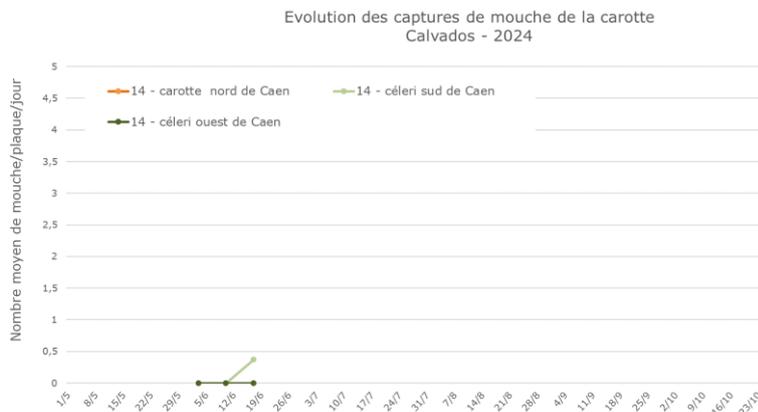
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2024



## Haute-Normandie :



## Calvados :

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

**Evolution du risque :**

Quelques faibles captures sont enregistrées. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

**Mouche du céleri :****Piégeage :**

Aucune mouche du céleri n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

**Observation :**

Des galeries de mouche du céleri sont observées dans deux parcelles de céleris branches du val de Saire sur 20 à 40% des plants et plus ponctuellement dans deux parcelles de céleris raves situées au Mont Saint Michel et à Surtainville.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, la présence importante de galeries peut-être préjudiciable jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branch : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.



Adulte de mouche du céleri (Sileban)

**Evolution du risque :**

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

**Gestion du risque :**

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**Puceron :****Observation :**

Quelques pucerons sont observés :

- Surtainville dans une parcelle de céleris raves sur 4% des plants.
- Calvados : dans une parcelle de céleris raves et dans une de carottes sur 3% des plantules.

Des coccinelles adultes et larves ainsi que des pucerons parasités ont été notés dans certaines parcelles.

**Seuil indicatif de risque :**

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.



Colonie de pucerons sur jeune feuille de carotte (CA 14)

**Evolution du risque :**

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

**CHOU - NAVET :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	2 parcelles de choux	
14	Nord de Caen	3 parcelles de choux de Milan et cabus	Choux : 8 feuilles à début pomaison
	Val de Saire	5 parcelles de Milan et cabus	
		2 parcelles de navet	
50	Surtainville	1 parcelle de choux 1 parcelle de navet	

**Aleurode :****Observations :**

Des aleurodes ont été notés dans deux parcelles situées en vallée de Seine sur 4 à 15% des plantes avec des effectifs d'un adulte par chou.

**Evolution du risque :**

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. L'augmentation annoncée des températures va être favorable à leur installation et à leur multiplication.

Observez attentivement vos parcelles.



Adulte aleurode du chou *Aleyrodes proletella*

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>  
Contactez votre technicien.

## Altise :

### Observations :

Leur présence est constatée dans trois parcelles du réseau (vallée de Seine et val de Saire) sur 16 à 100% des plantes avec des effectifs allant de 1 à 3 altises par chou.

Concernant les navets, des altises sont présentes dans toutes les parcelles sur 4 à 12% des plants avec des effectifs de 1 adulte par plant.

### Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

**Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.**



Altises sur jeune plant

### Evolution du risque :

L'augmentation des températures et l'absence d'averses sont favorables au développement de ces insectes. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

## Chenilles :

### Observations :

Comme la semaine dernière, ce sont des chenilles de teignes qui sont observées dans une parcelle du Calvados sur 4% des plants. En vallée de Seine, la présence de chenilles de noctuelle est notée sur 24% des choux.



Teigne des crucifères : papillon et chenille

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine et le début de la suivante seront favorables à l'activité des papillons en l'absence d'averses. La pression est pour le moment **faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

### Gestion du risque :

#### Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>  
Contactez votre technicien.

## Mouche du chou :

Comme les semaines précédentes, les captures sont très faibles dans le nord Cotentin. Des mouches ont été piégées dans une parcelle de chou (sur les cinq équipées de pièges) sur le secteur du val de Saire avec 0,5 mouches/piège/semaine. Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de navets.

### Evolution du risque :

A ce jour peu de captures, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

## Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons cendrés sont notés uniquement en vallée de Seine dans les deux parcelles sur 35 à 40% des plantes. Des pucerons verts ailés sont notés dans trois parcelles (Calvados et vallée de Seine) sur 5 à 12% des choux.

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine et le début de la suivante seront favorables à l'activité des pucerons en l'absence d'averses. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

## Maladie du feuillage :

La présence d'*Alternaria* sp. est observée dans deux parcelles de chou du val de Saire sur 40% des plantes. Cette présence est stable.



Alternariose (SILEBAN)

### Evolution du risque :

Les fréquentes averses ont été favorables au développement de cette maladie. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables. Evolution à suivre.

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

**Pigeon :****Observation :**

Comme la semaine dernière, des attaques de pigeons sont observées dans plusieurs parcelles de choux quel que soit le secteur.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

**Limace :****Observation :**

Suite aux forts cumuls de pluies, des limaces sont présentes dans le nord Cotentin dans une parcelle de choux et dans toutes les parcelles de navets du réseau.



Limace (SILEBAN)

**Pour en savoir plus :**

- Note nationale BSV :

[http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)

**Evolution du risque :**

Avec toutes les précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines, les sols sont gorgés d'eau et les conditions restent favorables aux limaces.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

**OIGNON :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	3 parcelles : 2 de semis + 1 de plants	De 4 à 9 feuilles
14		4 parcelles de semis + 1 de bulbilles	

Bon état sanitaire des parcelles du réseau.

**Mildiou :****Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Evolution du risque :**

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. La perturbation annoncée risque de créer des conditions favorables à son développement.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

**Thrips :****Observations :**

Quelques thrips ont été observés essentiellement dans le Calvados.

**Nuisibilité :**

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

**Evolution du risque :**

L'augmentation des températures va être favorable au développement des thrips cependant pour le moment, **le risque est faible pour cette culture.**

Observez régulièrement vos parcelles.

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	De 2 à 7 feuilles
	Mont Saint Michel	4 parcelles dont 1 pépinière	
50	Surtainville	2 parcelles dont 1 pépinière	
	Val de Saire	7 parcelles plantées	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 4 parcelles plantées	

**Thrips :****Observations :**

Quelques thrips ont été observés sur certains secteurs :

- Créances : présence de thrips dans quatre parcelles sur 4 à 8% des plants,
- Surtainville : présence de thrips dans une parcelle sur 4% des plants,
- Val de Saire : la présence de thrips est notée dans trois parcelles sur 4 à 12% des plants.

**Relevé des pièges :**

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25
Surtainville	0,167	1,33	0,22	1	2	4,5
Val de Saire	0,99	2,32	0,73	0,94	2,5	3,47
Créances	/	/	/	0,09	0	0,49

Les captures augmentent tout doucement.

**Evolution du risque :**

Comme les semaines précédentes, les populations restent faibles. L'augmentation annoncée des températures devrait être favorable à leur développement. Au vu de la faible présence en parcelle, **le risque reste faible**. Observez régulièrement vos pépinières. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

**Mouche de l'oignon et mouche des semis :****Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

**Relevé des pièges :**

Quelques mouches sont toujours piégées dans les trois secteurs.

**Nuisibilité :**

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

**Evolution du risque :**

Une activité de ces mouches est enregistrée dans certaines parcelles. Evolution à suivre, les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des mouches.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

**Rouille :**

Cette maladie est présente dans six parcelles sur 1 à 32% des plantes quel que soit le secteur.

**Evolution du risque :**

L'augmentation des températures et moins d'averses seront peu favorables à cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

**Gestion du risque :**

**Prophylaxie :** privilégiez les variétés peu sensibles.

**SALADE :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
76 - 27		2 parcelles	
50	Mont Saint Michel	4 parcelles de laitues et 2 de frisées	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

**Limace :****Observations :**

Il est signalé peu de dégâts de limaces dans les parcelles du réseau cette semaine.

**Pour en savoir plus :**

- Note nationale BSV :

[http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)

**Evolution du risque :**

Avec toutes les précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines, les sols sont gorgés d'eau et les conditions restent favorables aux limaces.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

**Noctuelle :****Piégeage :**

Des captures sont enregistrées sur le secteur de Créances et du Mont Saint Michel avec respectivement 6 et 12 papillons dans le piège cette semaine.

nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 24	Semaine 25
<b>Surtainville</b>	3,5	2,5
<b>Val de Saire</b>	0	4,25
<b>Créances</b>	6	22
<b>Mont Saint Michel</b>	12	7,5

**Observations :**

Des pontes et/ou des chenilles ont été notées dans les deux parcelles de laitues (Calvados et vallée de Seine) sur 1 à 4% des plantes.

**Evolution du risque :**

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques annoncées sont favorables à l'activité des papillons.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

**Puceron :****Observation :**

Hormis au Mont Saint Michel et dans le val de Saire, la présence de pucerons est constatée dans les autres secteurs. Leur présence est constatée dans sept parcelles sur 1 à 78% des laitues avec des colonies pour certaines. Quelques pucerons parasités sont observés sur le secteur de Surtainville.

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques sont favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

**Thrips :****Observation :**

La présence de thrips est notée dans une parcelle du Calvados sur 80% des plantes avec plus de 6 individus par laitue.

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques sont favorables aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

**Mildiou :****Observations :**

Des taches de mildiou sont toujours présentes dans certaines séries des secteurs du Calvados, du Mont Saint Michel et de Surtainville. Elles sont notées sur 1 à 100% des plantes.

**Pour en savoir plus :**

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou

**Evolution du risque :**

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-40).

**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

**Pourritures basales : Sclerotinia et botrytis****Observations :**

Il n'est pas signalé de nouveaux cas de pourritures basales.

**Pour en savoir plus :**

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

**Evolution du risque :**

Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

**Gestion du risque :****Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

**Pigeon :****Observation :**

Des attaques de pigeons sont observées dans six parcelles du réseau réparties sur le Calvados, la vallée de Seine et Créances.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon sur les feuilles de laitue Iceberg

## FOCUS AMBROISIE

### ATTENTION A L'AMBROISIE !



Epi d'Ambroisie



Feuille d'Ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du nord. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français selon différents niveaux d'infestation. Elle se reconnaît à ses feuilles fortement découpées, du même vert des deux faces et qui n'ont pas d'odeur quand on les froisse.



**Plantule**  
Avril-Juin



**Stade végétatif**  
Mai-Juillet



**En fleur**  
Août-Septembre



Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé** publique. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort **potentiel d'envahissement** lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

#### Si vous pensez avoir trouvé de l'ambroisie :

Vous pouvez la signaler

**En ligne**, en utilisant la plateforme suivante : <http://www.signalement-ambroisie.fr/> sur laquelle vous pourrez envoyer les photos en direct

Par **téléphone** en direct à FREDON Normandie au **02.31.46.96.50**

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)  
consulter le site internet de FREDON Normandie : [fredon.fr/normandie](http://fredon.fr/normandie)



Note nationale BSV : Ambroisie <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-ambroisie-a1834.html>

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

## Notes nationales biodiversité :



### **B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



### **Résistance aux produits phytosanitaires :**

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie  
sauf mention particulière